

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION ET DE LOCATION

GILLES SPORT - BESSANS

Mise à jour : 30 avril 2026

PRÉAMBULE : La société GILLES SPORT (RCS Chambéry 521 780 494), sise au 35 place de la mairie, 73480 Bessans, assure la réservation et la location de matériel de glisse via son site internet www.gillessport.com et directement en magasin. Toute réservation ou location implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions.

ARTICLE 1 : SÉCURITÉ ET NORMES TECHNIQUES

Gilles Sport s'engage à fournir un matériel conforme aux normes de sécurité en vigueur :

- **Fixations (Norme ISO 11088) :** Le réglage est effectué exclusivement par nos techniciens selon les données fournies par le Client (poids, taille, âge, niveau). Le Client certifie l'exactitude de ces informations.
- **Casques (Norme EN 1077) :** Tous nos casques répondent aux normes CE. Le Client s'engage à signaler tout choc subi pour permettre le remplacement immédiat du matériel.
- **Entretien :** Le matériel fait l'objet d'un contrôle visuel avant chaque location et d'un entretien régulier (affûtage, fartage) consigné dans notre registre de maintenance.

ARTICLE 2 : RÉSERVATION ET PAIEMENT

- **Modalités :** Le Client réserve sa catégorie de matériel sur le site. Cette réservation est confirmée par courriel.
- **Paiement :** Aucun paiement n'est effectué en ligne. L'intégralité du montant de la location est due et payable en magasin lors du retrait du matériel.
- **Disponibilité :** Le magasin n'a l'obligation de conserver le matériel réservé que jusqu'à 10 heures le lendemain du premier jour de location prévu. Passé ce délai, le matériel peut être remis en location.

ARTICLE 3 : INTERRUPTION DE SÉJOUR ET FORCE MAJEURE

Aucun remboursement ou réduction ne sera effectué après la date d'enlèvement du matériel, sauf dans les cas de force majeure suivants :

- **Maladie ou accident :** Sur présentation d'un justificatif médical, la location sera recalculée au prorata des jours réellement utilisés.
- **Conditions climatiques :** En cas de fermeture INTÉGRALE du domaine skiable de Bessans, les jours concernés ne seront pas facturés, sous réserve de la restitution immédiate du matériel.

ARTICLE 4 : GARANTIE CASSE ET VOL

Le Client peut souscrire en magasin une protection contre les dégradations ou le vol.

- **Franchise** : En cas de sinistre, le montant restant à charge est calculé sur la base du prix de remplacement "neuf", avec une déduction de vétusté de 15% par année.
- **Obligations** : En cas de vol, le Client doit impérativement fournir l'original du dépôt de plainte. En cas de casse, le matériel endommagé doit être rapporté au magasin pour constatation.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉS DU CLIENT

- **Interdiction de modification** : Le Client s'interdit formellement de modifier les réglages de sécurité (fixations) effectués par le magasin. Toute manipulation décharge Gilles Sport de sa responsabilité en cas d'accident.
- **Garde du matériel** : Le Client est responsable du matériel dès qu'il en prend possession. La sous-location ou le prêt sont strictement interdits.
- **Restitution** : Le matériel doit être rendu avant 10h le lendemain du dernier jour de location prévu. Tout retard sera facturé au tarif public affiché en magasin.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITÉ CIVILE DU MAGASIN

Gilles Sport dispose d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle couvrant les dommages corporels résultant d'un défaut technique du matériel ou d'une erreur de réglage imputable au magasin. La responsabilité du magasin est exclue si l'accident résulte de :

1. Informations erronées transmises par le Client (poids, niveau).
2. Non-respect des consignes de sécurité ou usage anormal.
3. Modification volontaire des réglages par le Client.

ARTICLE 7 : LITIGES

Toute réclamation doit être adressée sous 31 jours à Gilles Sport, 35 place de la mairie, 73480 Bessans. À défaut d'accord amiable, le tribunal compétent est celui de Chambéry.